

Séance publique du 30/09/2022

Date de la convocation des conseillers : 23/09/2022

Date de l'annonce publique de la séance : 23/09/2022

Présents : Messieurs Dan Biancalana, bourgmestre ; René Manderscheid ; Mesdames Josiane Di Bartolomeo-Ries et Claudia Dall'Agnol, échevins ; Madame Semiray Ahmedova ; Monsieur Walter Berettini ; Madame Martine Bodry-Kohn ; Messieurs Bob Claude, Alain Clement ; Madame Thessy Erpelding ; Messieurs Jean-Paul Friedrich, Jean-Paul Gangler, Vic Haas ; Mesdames Michèle Kayser-Wengler, Françoise Kemp ; Messieurs Claude Martini et Romain Zuang, conseillers  
Monsieur Patrick Bausch, secrétaire communal

Absents : Monsieur Loris Spina, échevin ; Madame Monique Heinen, conseillère, excusés

Procurations : Monsieur Loris Spina pour Monsieur Dan Biancalana ; Madame Monique Heinen pour Madame Semiray Ahmedova

Objet : Point no 03.08 de l'ordre du jour - Approbation des modifications à apporter au chapitre XXI - Repas sur roues - du règlement-taxes général

Le conseil communal,

Revu sa délibération du 28 avril 2022 portant modification du chapitre XXI - Repas sur roues - du règlement-taxes général, dûment approuvée le 6 mai 2022 par le ministère de l'Intérieur;

Vu la lettre de l'établissement public Servior, producteur et livreur des repas sur roues, du 31 août 2022 annonçant une adaptation du prix du repas sur roues et du prix de la livraison à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023;

Vu les articles 99, 102 et 107 de la Constitution;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Après en avoir délibéré conformément à la loi;

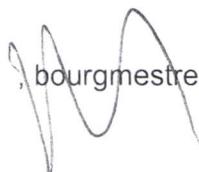
décide, à l'unanimité,

de modifier le chapitre XXI - Repas sur roues - du règlement-taxes général comme suit:

Fixation du prix d'un repas sur roues livré aux personnes âgées et/ou invalides ....17,41 EUR  
Caution unique à verser pour la mise à disposition de la plaque d'induction.....100,00 EUR

En séance, date qu'en tête. Suivent les signatures.  
Pour expédition conforme,

Dudelange, le 30 septembre 2022

  
, bourgmestre

  
, secrétaire communal